

branche de LA MOTTE-FOUQUET

Mise à jour le vendredi 22 janvier 2016

Cette généalogie donne l'ascendance :

- d'Agnès, épouse de Jean d'Assé [dans branche d'ASSÉ]

Le fief de la Motte était un plein fief de haubert sous la mouvance de la baronnie de la Ferté-Macé ; il avait droit de haute-justice et s'étendait sur les paroisses voisines de Saint-Patrice et d'Orgères. Un papier terrier de la Vicomté de Falaise, en date de 1316, nous apprend en effet que *le fye de la Motte doit service au chastel de la Ferté de quinze jours, et en l'enforcement du dit chastel, deux charrettes une fois l'an quand le cas s'offre, chaque service estimé à trois sols*. Il était en outre tenu envers la dicte baronnie à dix livres appelées rente de la grande ayde.

Avant sa réunion au diocèse de Sées, en 1801, la paroisse de la Motte-Fouquet dépendait du doyenné de la Roche-Mabile ; l'évêque du Mans en avait le droit de patronage et en recueillait la dîme.

GEFFROY, chevalier, seigneur de Ballon et de la Motte-Fouquet, achète les dîmes de l'Ermitage de Saint-Patrice en 1304, son nom figure en 1316, en tant que seigneur de la Motte, dans le papier terrier de la vicomté de Falaise

X avec Ne...,

XX avec **Ne...**, fille du seigneur de Sillé[-le-Guillaume probablement], dont :

1. **Guillaume I**, qui suit.
2. Geffroy, chevalier, seigneur de Ballon, qui reconnut en 1338 la rente donnée par son *anceur* à Robert de Saint-Julien,
X avec Jeanne de Mathefelon¹, morte après le 30 juin 1410, sans postérité. Le 5 avril 1394, elle abandonne à Guillaume II, moyennant une rente, *toutes et chacunes les choses immeubles, châteaux qu'elle tenoit et avoit droit d'avoir à cause et raison de son douaire du dit feu M^e Geffroy de la Motte, quelconques choses que ce soient nommées et appellées*. Les biens de Geffroy firent retour à son frère Guillaume.
3. Isabelle. Le mardi, fête de Saint-Hilaire, l'an 1343, par devant les tabellions de la Ferté-Macé, *Geuffroy de la Motte-Fouqué, escuyer, fils de feu Geuffroy de la Motte-Fouqué, jadis chevalier*, reconnaît qu'il est tenu faire rendre et paier à Isabel, sa sœur, fille du dit chevalier, *quarante livres de rentes à fin d'héritage par chacun an, à la feste de Saint-Rémy*, avec cette clause *que si la dite Isabel s'en aloit de vie à mort sans avoir héritiers, ledit Geuffroy, escuyer, se oblige tant pour luy comme pour ses hoirs à la fêre rendre et paier à Guillaume de la Mote-Fouqué, escuyer, son frère aîné, après le décès de ladite Isabel*.
4. Guillette, nommée dans une transaction passée le 26 juin 1363, entre elle et son frère aîné Guillaume.

GUILLAUME I, chevalier, seigneur de Ballon et de la Motte-Fouquet, fait une transaction avec Robin de Sillé le mercredi d'après le dimanche que l'on chante le *Reminiscere*, l'an 1334. Il devient seigneur de Montfaucon par son mariage et meurt vers 1370,

X avec **Ballonne de MONTFAUCON**², dont :

¹ Mathefelon (Anjou) : de gueules, à six écussons d'or, posés 3, 2 et 1. La maison Mathefelon était une des plus anciennes du Maine et de l'Anjou, où elle possédait les seigneuries d'Assé-le-Boisne, de Ségrie, de Durtal, etc.

² Montfaucon : d'or, au lion de sinople armé et lampassé de gueules.

1. **Guillaume II**, qui suit.

GUILLAUME II, chevalier, seigneur de Ballon, la Motte-Fouquet et Montfaucon, il rend aveu du fief de la Motte le 20 mars 1371. Il meurt à la fin du XIV^{ème} siècle, comme le montre l'acte de partage de ses biens entre ses deux fils aînés, en date du 2 juillet 1399 ; ceux-ci laissent à leur mère la jouissance des objets partagés jusqu'à ce qu'elle aille *de vie à trépasement*.

X avec **Marguerite du MERLE**, dont :

1. Guillaume III, seigneur de la Motte-Fouquet, Ballon et Montfaucon, chambellan de Charles VI, roi de France. Le 7 avril 1402, le Roi lui remet le collier de son ordre. Il meurt à la bataille de Corbie.

X avec une fille de la maison de Harcourt, dont :

- 1.1. Turgis, chevalier, seigneur de la Motte-Fouquet, Ballon et Montfaucon, mort en 1423.

X (à confirmer) avec Guillemette Cochet, dame de Vallières,

XX avec Anne d'Orengé, de la maison des seigneurs d'Argenton et de la sergenterie royale de Pont-Farcy³. Aucun enfant n'étant né de ce mariage, Turgis fait don à sa femme, par acte du 9 juillet 1419, de tous ses meubles et acquêts, mais celle-ci, du consentement de son mari, renonce à cette donation par acte passé le mardi après la résurrection de N.-S., l'an de grâce 1420, trois ans avant le décès de Turgis.

- 1.2. Guillaume IV, seigneur de la Motte-Fouquet, Ballon et Montfaucon. Comme son frère aîné, il est l'un des fermes soutiens de la couronne de Charles VI. Le 6 février 1408 à Tours, il reçoit de collier de l'Ordre du Roi alors qu'il est encore très jeune. Il meurt vers 1452.

X avec Ne..., dont postérité

- 1.3. Robine,

X par contrat du 6 octobre 1413 avec Jean Poucin, chevalier, seigneur de Clermont-en-Auge, Borville-en-Caux et la Tillaye près Montfort.

- 1.4. Catherine,

X avec Guillaume de Tilly, chevalier, seigneur de Chambois, fils de Jean, chevalier, seigneur châtelain de Blaru et de Chambois, conseiller et chambellan de Roi Charles VI, tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, et de Béatrix de Clermont d'Anjou, dont postérité.

- 1.5. Jeanne, abbesse d'Estival

- 1.6. Agnès,

x par contrat du 1^{er} juin 1422 avec Pierre d'Aron, écuyer, seigneur des Bordeaux, fils de Jean et de Marguerite des Bordeaux, dont postérité.

2. **Pierre**, qui suit,

3. Geoffroy, prêtre. Le 26 juin 1448, il charge Jean Fouquey, chevalier, et Gillotte, sa femme, de faire célébrer des messes à son intention dans l'église d'Auvers-sous-Montfaucon.

PIERRE,

X avec **Ne...**, dont un seul enfant :

1. **Robin**, alias **Robert**, qui suit,

³ La sergenterie de Pont-Farcy est portée en dot par Perrine d'Orengé à François de Gouvets, mort en 1538, après avoir contracté deux autres alliances.

ROBIN, alias **ROBERT**, qui devient par acquêt seigneur de Montfaucon,

X avec **Jeanne BIGNON**, dont une fille unique :

1. **Agnès**,

X le 01-12-1444 avec **Jean d'ASSÉ**, [voir branche d'ASSÉ] fils de Geffroy et de Guillemette de la Salle.

Bibliographie :

- Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, tome XVII, 1^{er} bulletin, Alençon, 1898, article sur *la famille de la Motte-Fouquet*, par Charles Verel, page 189 et suivantes.